



DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances locales

SOUS DOMAINE :
Contributions
budgétaires

OBJET :
**Participation des
Communes et de
l'ASA de Capestang
(exercice 2023)**

Le nombre de
membres du Comité
Syndical en exercice
est de 6.

CONVOCAION ET
AFFICHAGE EN
DATE DU 20/03/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/05

**DELIBERATION DU COMITÉ DU SYNDICAT
D'IRRIGATION DE CUXAC-COURSAN**

Séance du Comité du Syndicat d'Irrigation du 27 mars 2023,
Le Comité du Syndicat d'Irrigation CUXAC-COURSAN
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. Grégory DELFOUR.

Présents : M. Grégory DELFOUR, M. Franck PARDO, M. Raphaël RUIZ,
Mme FEIT Eliane, M. Thomas CALVO.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. Jean-Marc BOUTET

Rapporteur : M. le Président

Pour financer les études et travaux prévus et équilibrer la section d'investissement,
M. le Président propose la répartition suivante :

	Participation 2023
Ville de Coursan	19 729.50 €
Ville de Cuxac d'Aude	15 270.50 €
ASA de Capestang	3 199.68 €
Total	38 199.68 €

Il est proposé au Comité Syndical :

- de valider les montant des participations tels que proposés ci-dessus.
- d'inscrire ces montants au BP 2023

Le Comité Syndical,
Ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Valide les montant des participations tels que proposés ci-dessus.
Décide d'inscrire ces montants au BP 2023.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Le Secrétaire,

Grégory DELFOUR

Raphaël RUIZ

